



14ème législature

Question N° : 25346	De M. Gilles Lurton (Union pour un Mouvement Populaire - Ile-et-Vilaine)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie
Rubrique > commerce et artisanat	Tête d'analyse > débits de tabac	Analyse > revendications.
Question publiée au JO le : 30/04/2013 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gilles Lurton appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation des 27 000 buralistes français qui redoutent une nouvelle augmentation des prix du tabac au mois de juillet 2013. Sans méconnaître l'impérative nécessité de favoriser une diminution de la consommation de tabac pour la santé des citoyens de notre pays, il apparaît que les augmentations successives pratiquées jusqu'à ce jour, ont aujourd'hui pour conséquence une augmentation sans précédent de la contrebande et des achats de cigarettes en grande quantité dans les pays limitrophes. Ainsi, l'objectif affiché de lutter contre les maladies liées à une surconsommation de tabac n'est pas atteint. Par ailleurs, les mesures de la Commission européenne telles que les paquets génériques appellent quelques interrogations en matière de prévention. Le projet de « plan tabac » du ministère de la santé laisse craindre d'autres mesures contre les buralistes comme la suppression des linéaires. Enfin, les débitants de tabac doivent faire face à une insécurité grandissante et à une multiplication des agressions. Ces commerces constituent pourtant le premier réseau de commerces de proximité en France et sont un maillon essentiel du lien social dans nos villes et nos villages. Aussi, et dans l'impératif respect des préconisations de santé publique, il souhaite connaître les mesures qu'il envisage de prendre pour redonner confiance aux 27 000 buralistes français.